ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle

9432

Québec, le 19 novembre 2019

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettrez, au nom de la députée de Westmount-Saint-Louis, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 20 novembre, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,

Anik Montminy

p.j.

Hôtel du Parlement
Bureau 2.157
(Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 643-1275
Télécopieur : 418 643-2514

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

(Art. 97 et ss. RAN)

QUE l'Assemblée nationale mandate la Commission de la santé et des services sociaux afin qu'elle procède les 22 et 23 janvier 2020 à des consultations particulières et auditions publiques concernant les services offerts aux personnes autistes, notamment lorsqu'elles atteignent l'âge de la majorité;

QUE la Commission entende les personnes et organismes suivants ainsi que toutes les personnes ou organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer :

- *Autisme Québec conjointement avec Autisme Montréal;*
- *Réseau pour transformer les soins en autisme (RTSA);*
- *Autisme sans limites;*
- *M. Charles Lafortune, vice-président contenu et réalisation, Pixcom;*
- *The Little Red Playhouse;*
- *Autism Speaks;*
- *Dr Srividya Lyer, professeure adjointe au département de psychiatrie à l'Université McGill et chercheure au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas;*
- *L'Association de médecins psychiatres du Québec (AMPQ);*
- *L'Association des directions générales des commissions scolaires (ADIGECS);*
- *Association of Directors General of English School Boards of Québec (ADGESBQ);*
- *SACCADE, Madame Brigitte Harrison;*
- *L'École À Pas de Géant ;*
- *Dr Alexis Beauchamp-Châtel, psychiatre, Chef de service médical du programme de psychiatrie neurodéveloppementale adulte de l'IUSMM, professeur adjoint de clinique au département de psychiatrie de l'Université de Montréal;*
- *La Fédération québécoise de l'autisme;*
- *La Coalition Autisme Québec;*
- *M. Tung Tran, Directeur du programme santé mentale et dépendance (par intérim) au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, conjointement avec Mme Geneviève Chabot, Directrice adjointe de la réadaptation au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.*

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante: 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE l'organisation des travaux soit confiée au comité directeur de la Commission, notamment l'aménagement de l'horaire selon les éventuelles demandes de changements des personnes et des organismes.

Présentée par la députée de Westmount-Saint-Louis

Le mercredi 20 novembre 2019